

Journée d'études

# DONNÉES PERSONNELLES ET SENSIBLES QUELS ENJEUX POUR LA RECHERCHE EN SHS ?

Dietmar Rabah / Wikimedia Commons / "Münster, NW - 2017 - 43517" / CC-BY-SA 4.0  
Conception graphique et réalisation : Sandrine Claisse - ISP

**7 novembre 2017** 9 h 30 – 18 h 00

Université Paris Nanterre  
Bâtiment Max Weber  
Salle des conférences – RDC



Université  
Paris Nanterre

école  
normale  
supérieure  
paris-saclay



Institut des sciences sociales du politique



# DONNÉES PERSONNELLES ET SENSIBLES QUELS ENJEUX POUR LA RECHERCHE EN SHS ?

Journée d'études

Les acteurs de la recherche, notamment en sciences sociales, sont régulièrement confrontés lors du traitement de données aux questions entourant le respect et la protection des données personnelles et sensibles. Que ce soit au moment de la réalisation d'entretiens, de questionnaires, du partage de données, de l'archivage d'enquêtes passées ou de leur réutilisation, la protection des données personnelles se doit d'être assurée.

Cette garantie implique néanmoins de multiples questionnements : Comment se repérer dans un contexte réglementaire en mutation ? Quelles sont les obligations à respecter pour un projet de recherche ? L'accès facilité aux données autorise-t-il à tout collecter ? Quelles solutions informatiques adopter ? Quel archivage pour quelles données ? Autant d'enjeux essentiels pour la recherche en SHS, qui seront abordés lors de cette journée d'études.

Si vous répondez « oui » à l'une des questions suivantes, alors cette journée s'adresse à vous !

- Vous partagez des données personnelles via des plateformes de type Dropbox ?
- Vous traitez des données concernant les opinions politiques, syndicales ou religieuses d'individus ?
- Vous avez collecté des données publiquement disponibles (réseaux sociaux, blogs, journaux) ?
- Est-il possible de ré-identifier les personnes derrière des données que vous avez « anonymisées » ?

9h30 – 10h00 Accueil café

Matin 10h00 - 12h30

## LA RECHERCHE FACE AUX DONNÉES : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE

Table-ronde animée par Stéphanie LACOUR (ISP)

10h00 – 10h30 Sophie GENVRESSE (CNIL)

« Données personnelles, des données protégées »

Le cadre réglementaire de protection des données à caractère personnel est en pleine évolution, c'est l'occasion de faire le point sur les grands principes à mettre en œuvre, en application de la législation française et du Règlement européen général relatif à la protection des données à partir de mai 2018.

10h30 – 11h00 Arthur MESSAUD (La Quadrature du Net)

Les enjeux politiques de la protection des données personnelles

Au-delà de son encadrement réglementaire, l'exploitation de données personnelles pose de nombreuses questions politiques, tant pour le monde scientifique que pour la société dans son ensemble. La réglementation ne répondant pas entièrement à ces questions, il s'agit pour chacun de nous de prendre la responsabilité de le faire.

11h00 – 11h30 François PELLEGRINI (LaBRI)

Données personnelles et éthique scientifique

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », dit l'adage. Alors que la puissance de traitement informatique permet d'effectuer des traitements de plus en plus massifs sur des données de plus en plus abondantes, dont on peut extraire de plus en plus d'informations significatives vis-à-vis des personnes, comment les scientifiques doivent-ils se positionner, en termes de responsabilité individuelle et collective ?

Débat avec la salle

12h30 – 14h00 Déjeuner libre

Après-midi 14h00 - 18h00

## LA RECHERCHE AVEC LES DONNÉES : PRATIQUES ET PRÉCAUTIONS D'USAGE

Interventions animées par Fabien TARISSAN (ISP)  
et Nicolas SIMONPOLI (ISP)

14h00 – 15h00 Intervention croisée

Émilie MASSON (CNRS – CIL)

Les traitements de recherche en SHS soulèvent différentes problématiques d'interprétation de la Loi Informatique et Libertés. De la collecte au traitement des données à caractère personnel, quelles sont les démarches et obligations à mettre en œuvre et comment aborder les principales difficultés pour se mettre en conformité avec la Loi ?

& Thomas SOUBIRAN (CERAPS)

Appréhender la réglementation applicable aux données à caractère personnel dans les traitements en sciences sociales

La mise en conformité au regard de la réglementation relative aux données à caractère personnel peut parfois se révéler une entreprise complexe, en partie du fait de la généralité des principes y présidant. Cette intervention se propose donc d'énumérer un certain nombre d'écueils fréquents dans l'appréhension globale de la réglementation applicable en faisant notamment le lien avec différentes notions usuelles en sciences sociales.

Débat avec la salle

15h45 – 16h15 Pause

16h15 – 16h45 Arthur MESSAUD (La Quadrature du Net)

Se protéger et protéger les sujets de ses recherches, en pratique

La loi impose à ceux qui traitent des données personnelles de le faire en employant les moyens de sécurité adéquats. Au-delà, il en retourne de l'éthique et de l'intérêt de chacun de protéger ses outils de recherche et de communication.

16h45 – 17h15 Nathalie BARRÉ-LEMAIRE (Université de Lille – Droit et Santé)

Les données à caractère personnel : enjeux et usages pour les services d'archives et leurs publics

Les données à caractère personnel collectées par les services d'archives sont nombreuses et disparates. Il appartient à ces institutions d'en concilier tout à la fois l'accès et la protection. Si les services d'archives ont une longue expérience en la matière, le contexte actuel d'open data est un véritable défi. Les nouveaux usages et l'évolution de la réglementation sont autant de facteurs démultipliant les problématiques auxquelles sont confrontés les archivistes et les publics.

Débat avec la salle

Université Paris Nanterre  
Bâtiment Max Weber  
Salle des conférences – RDC



Université  
Paris Nanterre

école  
normale  
supérieure  
paris-saclay



Institut des sciences sociales du politique